JO N°305 Vendredi 19 janvier 2024

JOURNAL OFFICIEL District Seine & Marne

SOMMAIRE

-Agenda

-Info PV Commission de Discipline du 17.01.2024

-Info PV Commission d'Appel Disciplinaire du 11.01.2024

-PV Commission restreinte de Prévention, Médiation et Education du 17.01.2024

-PV Commission restreinte des Statuts & Règlements du 16.01.2024

-PV Commission restreinte d'Organisation des Compétitions des 16.01.2024 & 18.01.2024

-PV Commission du Foot Animation du 18.01.2024

-PV Commission restreinte du Foot Animation du 18.01.2024

-PV Commission restreinte Féminines du 18.01.2024

-Page technique

FOOT ANIMATION

En raison des conditions et des prévisions météorologiques pour samedi, le District a décidé d'**annuler** les rencontres de Football d'Animation masculins et féminins du **samedi 20 janvier 2024**

Ces rencontres sont reportées sans date

FESTIFOOT

Retrouvez en pages intérieures les planning FESTIFOOT secteurs 1 à 4 pour le **samedi 27 janvier 2024**

CHALLENGES

Retrouvez en pages intérieures les planning des différents challenges Foot Animation programmés les

► **samedi 27 janvier 2024**

► **samedi 03 février 2024**

FUTSAL U8/U9F du 11.02.2024 A NOISIEL

Merci aux clubs intéressés de se rapprocher de Jean-Marc ELIASY, CTDDAP du District

COUPE

Le tirage de la Coupe U15F est consultable sur vos agendas (date de jeu le 28.01.2024)

SOIREE DES DOTATIONS

La remise des dotations

LABELS FFF CREDIT AGRICOLE 2023/2024
FUTSAL
SECTIONS SPORTIVES
PARAFOOT

aura lieu le **vendredi 09 février 2024** au siège du Crédit Agricole Brie Picardie

L'invitation et le formulaire de réponse seront envoyés prochainement aux clubs concernés sur leur messagerie officielle

NÉCROLOGIE

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de l'épouse de M. Manuel MONTERO, membre de Commission du District et dirigeant au club de Thorigny.

Le Président et tous les membres du District présentent à sa famille et à son club leurs plus sincères condoléances.

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

· Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc…)

· Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc…)

· Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc…)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

· Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.

· Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 20 & 21 janvier 2024

M. Abdelhak RAJI
06.43.70.72.10

Agenda du District

MONTRY	MELUN
COMMISSIONS **Mardi 23 janvier 2024** Commission des Statuts et Règlements **17H00** **Mercredi 24 janvier 2024** Commission de Discipline **16H00** **Jeudi 25 janvier 2024** Commission d'Organisation des Compétitions **14H00** **-** Commission d'Appel Disciplinaire **18H30**	**COMMISSION** **Lundi 22 janvier 2024** Commission d'Appel Disciplinaire **18H30**

Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 18 janvier 2024

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.
Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

REPRISE INSTRUCTION DU 10.01.2024

Match 27191527
Lognes 21 – Pommeuse b21
U18 D3B du 19/11/2023

REPRISE INSTRUCTION DU 11.01.2024

Match 27136515
Bois le Roi 1 – CPSP 1
SENIORS D3F du 26/11/2023

REPRISE DE DOSSIERS

Match 26558916
Nanteuil 1 – Meaux 3
SENIORS D2A du 17/12/2023

Match 26826061
Olympique du Loing 21 – Fontainebleau 22
U16 D2C du 07/01/2024

CHAMPIONNAT

Match 26809247
Claye Souilly 5.22 – Le Mee Sports 21
U18 D1 du 14/01/2024

Match 26809250
Busy St Georges Fc 21 – Cesson VSD Es 21
U18 D1 du 14/01/2024

Match 27190812
Lieusaint Foot As – Val d'Europe Fc.
Seniors D1 Futsal du 13/01/2024

Match 26808863
Presles en Brie Rc 5 – Snie Fc 5
CDM D1 du 17/01/2024

Match 26823199
Servon 2 Fc – Vaux la Rochette 1
Seniors D3 du 14/01/2024

Match 26561830
Briard S.C – Pontault Portugais
Seniors D2 du 14/01/2024

Match 26558554
Chelles – Lognes U.S
Seniors D1 du 14/01/2024

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION FOOT ANIMATION

Vaires 13 – Villenoy 11 – St Thibault 11 – Champs FFC 11
CHALLENGE 77 U10
Poule J du 09/12/2023

CONVOCATION

Match 27100711
Mitry Ourcq Portg. 35 – Le Pin 35
45ANS groupe A du 19/11/2023

DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION

Match 26823468
Boissise Pringy 1 – Pays Bières 1
Seniors D2A du 03/12/2023

Match 26811009
Courtry F. 1 - Brie Nord 1
SENIORS D3A du 03/12/2023

Match 26825149
Villeparisis 21 – Nanteuil 21
U18 D2A du 03/12/2023

Match 26809239
Savigny 21 – Amicale Montereau 21
U18 D1 du 17/12/2023

Commission d'Appel Disciplinaire

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 11 janvier 2024

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

Match 27437523
Gretz Tournan 22 – Brie FC 22
U16 Coupe Comité du 12/11/2023

Match 27191294
Trilport 22 – Ferté S/J 21
U18 D3A du 15/10/2023

Match 26808152
Othis 31 – Brie FC 31
Vétérans D1 du 19/11/2023

Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du mercredi 17 janvier 2024

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL
DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».
Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE
La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

Match n° 26825162 VAIRES ENT. ET C. US / CHELLES AS - U18 D2 A du 21/01/2024 à 13H30
La Commission,

Après avoir pris connaissance de la fiche de signalement de match sensible, reçue le 11/01/2024, émise par le club de Vaires,

Après un échange téléphonique avec M. CHAUVELLIER, Vice-Président du club de Vaires,

Après un échange téléphonique avec M. BETTAHAR, Responsable Technique du club de Chelles,

Considérant l'inquiétude partagée par Ms CHAUVELLIER et BATTAHAR,

Considérant les violences avec armes constatées récemment entre les jeunes des deux villes,

Considérant qu'il y a lieu de protéger les joueurs,

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser la rencontre susnommée,

Considérant qu'il y a lieu de faire disputer la rencontre susnommée à huis clos,

Considérant que le huis clos ne peut se tenir à Vaires,

Considérant qu'il y a lieu de mettre une organisation en place pour permettre le bon déroulement de la rencontre,

Décide de reporter la rencontre susnommée à une date ultérieure,

Décide que la rencontre sera jouée à huis clos sur les installations sportives du District à Montry, dès que possible, un soir, en semaine, avec nomination de 3 arbitres officiels et de 2 délégués officiels à la charge des deux clubs.

Décide que le match retour sera joué à huis clos sur les installations sportives du District à Montry.

Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 16 janvier 2024

Commission Restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

CONVOCATION

Match 26819926
ST THIBAULT FC 2 – CHAMPS FC 1
SENIORS D3B du 03/12/2023
Courriel du club de ST THIBAULT demandant évocation de la Commission concernant le joueur n° 9 de CHAMPS FFC qui ne serait pas celui inscrit sur la FMI (GANDEGA Ismaël) mais M. MAMBOU Edwin.
La Commission,
Pris connaissance des pièces versées au dossier
Jugeant en première instance,
Considérant que le club de CHAMPS FFC a fourni ses observations dans les délais impartis

Convoque pour sa réunion du mardi 23 janvier à 19H00 à Montry

M. FIGARO Mack Levenson, arbitre officiel

Du club de CHAMPS FFC :
M. BOUDZOUMOU Florian, capitaine
M. GANDEGA Ismaël, joueur
M. MAMBOU Edwin
M. GUTMACHER Thomas, arbitre assistant

Du club de ST THIBAULT :
M.DIAMUANGANA Nsana, capitaine
M. DA SILVA Alexis, arbitre assistant
M. VILLET Patrick, éducateur

EN COURS D'EXAMEN

Match 27169552
CESSON VSD 22 – GATINAIS VL 22
U16 D3E du 07/01/2024
Réclamation du club de CESSON en date du 9 janvier 2024, sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de GATINAIS VL, susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour ou dans les 24h
Observations du club de Gatinais reçues dans les délais impartis

Match 27099831
PORT OURCQ MITRY 40 – ENT CSD OTHIS 40
CRITERIUM 55 ANS Groupe A du 14/01/2024
Match non joué

Match 26809245
DAMMARIE LES LYS 21 – PAYS DE FONTAINEBLEAU 22
U18 D1 du 14/01/2024

FERMETURES HORS DELAIS

Match 26826079
OL.LOING 21 – VAUX ROCHETTE 21
U16 D2C du 14/01/2024
La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI
Considérant que le club de OL.LOING a transmis un arrêté municipal attestant de la fermeture des installations de BOURRON MARLOTTE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de VAUX ROCHETTE, le 13/01/2024 à 12H12, le match étant programmé le 14/01/2024
Considérant que la procédure hors délai a été respectée,
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,
La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

Match 26825872
FERTE S/ 21 – VAL D'EUROPE 21
U16 D2B du 14/01/2024
La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI
Considérant que le club de FERTE S/J a transmis un arrêté municipal attestant de la fermeture des installations du stade REAUBOURG de la FERTE S/ JOUIARRE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de VAL D'EUROPE, le 12/01/2024 à 19H52, le match étant programmé le 14/01/2024
Considérant que la procédure hors délai a été respectée,
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,
La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

Match 27100865
FERTE S/ 35 – TRILPORT 35
+45 ANS GROUPE B du 14/01/2024
La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI
Considérant que le club de FERTE S/J a transmis un arrêté municipal attestant de la fermeture des installations du stade REAUBOURG de la FERTE S/ JOUIARRE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de TRILPORT, le 12/01/2024 à 19H52, le match étant programmé le 14/01/2024
Considérant que la procédure hors délai a été respectée,
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,
La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

Match 27140652
FERTE S/ 1 – CPSP 2
SENIORS D4B du 14/01/2024
La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI
Considérant que le club de FERTE S/J a transmis un arrêté municipal attestant de la fermeture des installations du stade REAUBOURG de la FERTE S/ JOUIARRE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de CPSP, le 12/01/2024 à 19H52, le match étant programmé le 14/01/2024
Considérant que la procédure hors délai a été respectée,
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,
La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

TERRAINS IMPRATICABLES

Match 26822083
QUINCY VOISINS 1 – VILLEPARISIS 2
SENIORS D2A du 14/01/2024
La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

Match 27136365
ST PATHUS 1 – COURTRY F. 2
SENIORS D4A du 14/01/2024
La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

Match 27191275
ST PATHUS 21 – CHANGIS 21
U18 D3A du 14/01/2024

La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

Match 26832397
BOIS LE ROI 32 – DAMMARIE FC 31
VETERANS D3C du 14/01/2024
La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

Match 27101272
LESIGNY 35 – COMBS 35
+45 ANS Groupe D du 14/01/2024
La Commission,
Jugeant en première instance,
Pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable
Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC
RSG District Art 20.5

TOURNOIS

DAMMARIE LES LYS
Tournoi Futsal U6/U7 du 10 février 2024
Validé sous réserves de la disponibilité des installations

BUSSY ST GEORGES
Tournoi Futsal U9 du 17 février 2024
Tournoi Futsal U12 du 18 février 2024
Validé sous réserves de la disponibilité des installations

ST MARD
Tournoi Futsal U10/U11 du 17 février 2024
Validé sous réserves de la disponibilité des installations

Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 16 janvier 2024

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.
Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.
L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

* **Contrôle** des feuilles de matchs
* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission réclame **pour la 1ère fois** les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM FEMININS U15 du 14/01/2024
- **Match 27516965 – ESP. FEMININ 1 – EFSSM 2 (Poule B)**
- **Match 27517098 - COULOMMIERS 1 – VAIRES US 1 (Poule C)**
- **Match 27519099 - TORCY 2 – ST MARD 1 (Poule C)**

CRITERIUM 55 ANS du 14/01/2024
- **Match 27099833 – VILLEPARISIS 40 (Poule A)**

SENIORS D1 FUTSAL
- **Match 27190814 - ALLIANCE 77 1 – CHAMPS FC 2 du 10/01/2024**

SENIORS D2 FUTSAL
- **Match 27191078 - LESIGNY 1 – L E M 2 du 14/01/2024**

FEUILLES FOOT ANIMATION MANQUANTES

CRITERIUM U13 à 11

Utilisation de la feuille de match informatisée (FMI). En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, il est établi une feuille de match papier et les deux clubs ainsi que l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I

La Commission réclame **pour la 1ère fois** les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM U13 à 11 du 13/01/2024
- **Match 27296939 – MEAUX ACADEMY 31 – MELUN 31 (Poule A)**

- **Match 27297099 - CHELLES 31 – CHAMPS S/MARNE 31 (Poule B)**

La FMI est mise en place **en Critérium Excellence (U9 à U13**) à compter de la rentrée 2023-2024. En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match Foot Animation devra être utilisée. Celle-ci doit être envoyée au District, uniquement par mail, au plus tard le mercredi suivant à l'adresse suivante : secretariat@seineetmarne.fff.fr

RAPPEL : reportez sur FM vainqueur défi technique

La Commission réclame **pour la 1ère fois** les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM ESPOIR U10 du 13/01/2024
- **Match 27528661 – GRETZ TOURNAN 33 – CESSON VSD 33 (Poule N)**

CRITERIUM ESPOIR U12 du 13/01/2024
- **Match 27618669 – CS COURTRY ACADEMIE 31 – SR MARD 31 (Poule F)**
- **Match 27618670 - BRIE FC 31 – MITRY COMPANS GOELLY 23 (Poule F)**
- **Match 27618002 - NANDY 32 – GRETZ TOURNAN 32 (Poule J)**
- **Match 27618198 - PONTAULT COM. UMS 33 – PAYS DE BIERE 32 (Poule K)**

CRITERIUM U13 EXCELLENCE du 13/01/2024
- **Match 27334100 - VAIRES US 1 – MEAUX ACADEMY 2 (Poule A)**
- **Match 27334101 - VILLEPARISIS 1 – LOGNES 1 (Poule A)**
- **Match 27298988 - MELUN 2 – LE MEE 1 (Poule C)**

CRITERIUM FEMININS U13 du 13/01/2024
- **Match 27516209 – ST MARD 1 – VAL D'EUROPE 2 (Poule B)**

ERRATUM du PV du 09/01/2024

CRITERIUM U9 EXCELLENCE du 09/12/2023
- **Match 27578297** - CS MEAUX ACADEMY 31 – BUSSY ST GEORGES 31 (Poule D)

Reprise du dossier
Lecture du courriel du club de CS MEAUX ACADEMY
Pris note
La commission annule l'amende

ERRATUM du PV du 19/12/2023

CRITERIUM U13 ESPOIRS du 25/11/2023
- **Match 27531925** – FC CONGISSOIS 1 – CS COURTRY ACADEMIE 1 (Poule I)

Reprise du dossier
Lecture du courriel du club de FC CONGISSOIS
Pris note
La commission annule l'amende

ERRATUM du PV du 12/12/2023

FESTIFOOT U6/U7 du 18/11/2023

Secteurs 1 à 4
- **A MOUROUX**

Reprise du dossier
Lecture du courriel du club de MOUROUX CS
Pris note
La commission annule l'amende

FORFAITS

Match N° 27530600 – GRETZ TOURNAN 2 – CESSON VSD 2 – CRITERIUM ESPOIR U11 Poule R du 13/01/2024
Lecture du courriel du club de CESSON VSD avisant du forfait de son équipe
***1er forfait avisé**

Match N° 27530630 – GRETZ TOURNAN 3 – CESSON VSD 3 – CRITERIUM ESPOIR U11 Poule D du 13/01/2024
Lecture du courriel du club de CESSON VSD avisant du forfait de son équipe
***1er forfait avisé**

Match N° 27579325 – CESSON VSD 21 – GRETZ TOURNAN 21 – CRITERIUM U12 EXCELLENCE Poule E du 13/01/2024
Lecture du courriel du club de CESSON VSD avisant du forfait de son équipe
***1er forfait avisé**

Match N° 27618197 – OZOIR FC 77 33 – LE MEE 35 – CRITERIUM ESPOIR U12 Poule K du 13/01/2024
Lecture du courriel du club de LE MEE SPORT avisant du forfait de son équipe
***1er forfait avisé**

Match N° 27532028 – CESSON VSD 2 – MARLES 1 – CRITERIUM ESPOIR U13 Poule L du 13/01/2024
Lecture du courriel du club de CESSON VSD avisant du forfait de son équipe
***1er forfait avisé**

Match N° 27617479 – GRANDE PAROISSE 1 – LE MEE 3 – CRITERIUM ESPOIR U13 Poule R du 13/01/2024
Lecture du courriel du club de LE MEE SPORT avisant du forfait de son équipe
***1er forfait avisé**

Match N° 27334099– ENT. DAMMARTIN/OTHIS 1 – CHELLES AS 1 – CRITERIUM U13 EXCELLENCE Poule A du 13/01/2024
Lecture de la feuille de match
L'équipe de CHELLES 1 ne s'est pas présentée
***1er forfait non avisé**

Match N° 27297103 – BRIARD SC31 – MONTEREAU 1 – CRITERIUM U13 à 11 Poule B du 13/01/2024
Lecture du courriel du club de MONTEREAU ASA avisant du forfait de son équipe
***1er forfait avisé**

Match N° 27334477– TRILPORT 31 – PONTAULT COMBAULT 31 – CRITERIUM U13 à 11 Poule B du 13/01/2024
Lecture de la feuille de match
L'équipe de PONTAULT COM UMS 31 ne s'est pas présentée
***1er forfait non avisé**

Match N° 27588108 – VAL DE L'YERRES 1 – ELSCSLSB 1 – CRITERIUM U15 à 8 Poule B du 20/01/2024
Lecture du courriel du club de VAL DE L'YERRES avisant du forfait de son équipe
***1er forfait avisé**

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES - TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 13 et 14 Janvier 2024

Match 27526178 - LIEUSAINT 2 – VARENNES 2 – CRITERIUM SENIORS FEMININS Poule B du 13/01/2024
Lecture du courriel du club de VARENNES FC demandant de disputer la rencontre le 02/03/2024 à 16H30 au lieu du 13/01/2024
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27517100 - VAL D'EUROPE 2 – CLAYE SOUILLY 1 – CRITERIUM FEMININ U15 Poule C du 14/01/2024
Lecture du courriel du club de CLAYE SOUILLY demandant de disputer la rencontre le 28/01/2024 au lieu du 14/01/2024
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27618002 – GRETZ TOURNAN 32 – NANDY 32 - CRITERIUM ESPOIR U12 Poule J du 13/01/2024
Demande par courriel du club de GRETZ TOURNAN pour inversée la rencontre
Le match retour est également inversé
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 2710055 - ENT. 55 LES VILLENOY 40 – BRIE DES MORINS 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule B du 14/01/2024
Lecture du courriel du club de ILES LES VILLENOY demandant de disputer la rencontre le 25/02/2024 au lieu du 14/01/2024
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Week-end du 20 et 21 Janvier 2024

Match 27176687 - ST FEIPATHUS OISSERY 1 – ENT. OTHIS/CSD 1 – SENIORS D1 FEMININES du 20/01/2024
Lecture du courriel du club de ST PATHUS demandant d'inverser la rencontre
Cette rencontre se déroulera au Stade Roland Moriceau (terrain synthétique) à 17H30
Le match retour est également inversé
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27526036 - FC GUIGNES 1 – PRESLES EN BRIE 1 – CRITERIUM FEMININS SENIORS Poule A du 20/01/2024
Lecture du courriel du club de FC GUIGNES demandant d'inverser la rencontre
Le match retour est également inversé
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27526138 - DAMMARIE LES LYS 1 – PRESLES EN BRIE 1 – CRITERIUM FEMININS SENIORS Poule B du 20/01/2024
Lecture du courriel du club de DAMMARIE LES LYS demandant d'inverser la rencontre
Le match retour est également inversé
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27618457 - US TORCY 2 – COURTRY 1 – CRITERIUM FEMININS U18 Poule A du 20/01/2024
Demande par Footclub du club de US TORCY d'inverser la rencontre et disputer la rencontre le 21/01/2024 à 13H30
Le match retour est également inversé
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27100247– FONTENAY TRESIGNY 40 – GRETZ TOURNAN 41 - CRITERIUM 55 ANS Poule C du 21/01/2024
Demande par courriel du club de FONTENAY TESIGNY d'inversée la rencontre et de la disputer le 25/01/2024 à 20H30
Le match retour est également inversé
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27100246 - PONTAULT COM. UMS 40 – PIN VILLEVAUDE 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule C du 21/01/2024
Lecture du courriel du club de US PONTAULT COMBAULT UMS demandant de disputer la rencontre à 10H45 au lieu de 9H30
***Accord des 2 clubs et de la commission**

Week-end du 27 et 28 Janvier 2024

Match 27099794 - BRIE NORD 40 – CLAYE SOUILLY 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule A du 22/10/2023
Cette rencontre se déroulera le 28 Janvier 2024
***Accord des 2 clubs et de la commission**

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX

POMMEUSE FAREMOUTIER 1
COULOMMIERS 11

CRITERIUM FEMININ SENIORS
CRITERIUM ESPOIR U13 Poule G

TIRAGE COUPE 77 FEMININE U15 – 1/8 de finale
Date de jeu le 28/01/2024

Les rencontres sont à consulter sur FOOTCLUBS et sur le site internet

Match 27656675 - ESP. FEMININ 1 – VAL D'EUROPE 2 – COUPE 77 U15 FEMININE du 17/12/2023
Cette rencontre se déroulera le 28/01/2024

Match 27656680 - ST MARD 1 – VAL DE France 2 – COUPE 77 U15 FEMININE du 17/12/2023
Cette rencontre se déroulera le 28/01/2024

PROCHAINE REUNION : le mardi 30 janvier 2024 à 14H30

Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 18 janvier 2024

Commission Restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.
Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Tirages des Coupes
*Feuille de matchs manquantes
*Problème FMI
*Reports/Modifications
*Suspension de Terrain
*Obligations des Clubs

COUPES 77 & COMITE

COUPE 77 SENIORS
Tour 4 - 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024
*MONTEREAU 1 – VAL D'EUROPE 1 programmée le 25/02/2024
*MEAUX CS 2 – VAL DE FRANCE 1 programmée le 25/02/2024
(Match de Championnat en retard pour Montereau et Val de France le 28/01/2024

COUPE COMITE SENIORS
Tour 4 - 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024

COUPE 77 CDM
Tour 3 - 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024
*THORIGNY 6 – VAIRES 5 programmée le 18/02/2024
(Match de Championnat en retard pour Vaires le 28/01/2024)

COUPE COMITE CDM
Match en retard du tour 1 :
ANNET 5 – ST GERMAIN LAVAL 5 le 28/01/2024
Tour 2 – 1/4 de Finale - date de jeu le 31/03/2024

COUPE 77 VETERANS
Match en retard du tour 3 :
LONGUEVILLE 31 - PAYS CRECOIS 31 le 28/01/2024
Tour 4 - 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024
*ENT.SAVIGNY CESSON 31 – LONGUEVILLE 31 ou PAYS CRECOIS 31 programmée le 25/02/2024
(Match de Coupe en retard du Tour 3 le 28/01/2024)

COUPE COMITE VETERANS
Match en retard du tour 2 :
LONGUEVILLE 32 – ALLIANCE 31 programmée le 11/02/2024

(match en nocturne non possible pour match en semaine, terrain de Longueville occupé le 28/01/2024 et Match de Championnat en retard pour Alliance 32 le 28/01/2024)

Tour 3 - 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024

*PROVINS MJC 31 – MORMANT FC 32 programmée le 25/02/2024

*FERRIERES 31 – LONGUEVILLE 32 ou ALLIANCE 32 – **Date limite de jeu le 14/03/2024**

COUPE 77 + 45 ANS

Tour 3 - 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024

*CLAYE S.36 – ENT.DAMMARIE SAVIGNY 35 programmée le 25/02/2024

(Match de Championnat en retard pour Claye Souilly le 28/01/2024)

*ENT.FERRIERES/CROISSY 35 – ENT.PRESLES CHEVRY 35 programmée le 25/02/2024 (Match de Championnat en retard pour Ferrieres/Croissy le 28/01/2024)

COUPE COMITE + 45 ANS

Tour 3 - 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024

*ENT.USMV FONTENAY 35 – FERRIERES/CROISSY 36 programmée le 25/02/2024

(Matchs de Championnat en retard pour les 2 équipes le 28/01/2024)

*VAL D'EUROPE 35 – CPSP 35 programmée le 25/02/2024

(Match de Championnat en retard pour Val d'Europe le 28/01/2024)

COUPE 77 U18:

Tour 3 – Cadrage 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024

4 MATCHS

12 exempts : BAGNEAUX 21 – BRIARD 21 – BUSSY 21 – CLAYE S.22 – COMBS 21 – SAVIGNY FC 21 – DAMMARIE FC 21 – LE MEE 21 – MORMANT FC 21 – PONTHIERRY 21 – THORIGNY FC 21 – VAL D'EUROPE 21

COUPE COMITE U18 :

Match en retard du tour 1 :

TRILPORT 22 –VAL DE L'YERRES 21 **Date limite de jeu ~~le 17/01/2024~~ le 08/02/2024**

COLLEGIEN 21 – MORET-VENEUX 21 – Moret-Veneux qualifié pour le tour suivant suite au Forfait Général de Collegien entrainant son exclusion de la Coupe

Tour 2 – Cadrage 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024

1 MATCH

15 exempts : MORET-VENEUX 21 – FERTE S/J 21 – VAL DE France 21 - ENT OTHIS CSD 21 – OZOIR FC 22 - ENT.SERVON/CHEVRY 21_- LIEUSAINT 21_- ENT.ROISSY-LESIGNY 22 - TRILPORT 22 ou VAL DE L'YERRES 21 – CHAMPS FC 21 – PAYS CRECOIS 21 – PONTAULT PORTUGAIS 21 – BRIE EST FC 21 – CHANGIS 21 - ENT OTHIS CSD 22

COUPE 77 U16 :

Match en retard du tour 2 :

LAGNY 21 - ENT ROISSY-LESIGNY 22 le 24/01/2024

Tour 3 – Cadrage 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024

7 MATCHS

9 exempts : LAGNY 21 ou ENT ROISSY-LESIGNY 22 – MONTEREAU 21 - PONTAULT UMS 21 - CHELLES 21 - GRETZ T.21 - MEAUX CS 22 – PONTAULT PORT. 21 – SAVIGNY FC 21 – TORCY 24

COUPE COMITE U16 :

Match en retard du tour 2 :

LE MEE 22 – Exempt – Le Mée 22 qualifié pour le tour suivant, l'équipe d'ASR n'étant pas rebasculer en coupe Comite en raison de son forfait de lors du tour 1 de la Coupe 77 U16.

PONTHIERRY 21 - MEAUX 24 le 28/01/2024

NANDY FC 22 – Exempt – Nandy FC qualifié pour le tour suivant, l'équipe de Breuilloise n'étant pas rebasculer en coupe Comite en raison de son forfait de lors du tour 1 de la Coupe 77 U16.

Tour 3 – Cadrage 1/8e de Finale - date de jeu le 28/01/2024

9 MATCHS

7 exempts : LE MEE 22 – DAMMARTIN 21 - OZOIR 22 - VAIRES 22– MEAUX 24 ou PONTHIERRY 21 – NANDY FC 22 – POMMEUSE 21

COUPE SEINE ET MARNE U14
Tour 1 – Cadrage 1/8e de finale - date de jeu le 24/02/2024 :
4 MATCHS
4 exempts : CHAMPS AS 21 – MELUN FC 21 – SENART M. 21 – US TORCY 21

COUPE 77 U14:
Match en retard du tour 2 :
LE PIN 21- FERTE 21 le 10/02/2023
Tour 3 – Cadrage 1/8e de Finale - date de jeu le 24/02/2024
6 MATCHS
10 exempts : AVONNAISE 21 – BRIARD 21 – FERTE 21 ou LE PIN 21 – LONGUEVILLE 21 – MORMANT FC 21 – NOISIEL F.A 21 – FONTAINEBLEAU 22 – QUINCY V. 21 – ST PATHUS 21 – TRILPORT 21

COUPE COMITE U14:
Match en retard du tour 2 :
FONTENAY TRES. 21 – MCG 22 le 17/02/2024
DAMMARIE FC 22 –ST MARD 21 le 10/02/2024
Tour 3 – Cadrage 1/8e de Finale - date de jeu le 24/02/2024
10 MATCHS
6 exempts : CHAMPS FC 21 – DAMMARIE FC 22 ou ST MARD 21 - DAMMARTIN CS 21 – LE MEE 22 –OZOIR FC 22 – ENT FCMH COSMO 21

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)
***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

La Commission réclame pour la 1ere fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :
***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
26808176	14.01.24	VETERANS	D1	SENART M. 31	BRIE FC 31
26831982	14.01.24	VETERANS	D3A	CHAMPS FC 31	THORIGNY FC 31
26831984	14.01.24	VETERANS	D3A	BRIE NORD 31	VILLENOY 31
26825708	14.01.24	U16	D2A	TORCY 24	ENT. CSD OTHIS 21
26825871	14.01.24	U16	D2B	SAVIGNY FC 22	LIEUSAINT 21
Score transmis par le club de Lieusaint 0 - 5					

La Commission réclame pour la 2eme fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :
***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

NEANT

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :
***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

PROBLEME FMI

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
26809415	26/11/23	U16	D1	SENART MOISSY 22	LE MEE 21
Score transmis par le délégué officiel : 1-4					

Suite au courriel du club de SENART MOISSY,
Considérant le problème survenu lors de la transmission de la FMI,
Considérant que le club de SENART MOISSY ne peut récupérer la FMI,
Considérant les informations reçus du club du Mée,
Considérant que le club de Sénart n'a pas fourni les informations demandées,
Tenant compte du problème survenu avec la FMI,

- Par ces motifs, la Commission entérine le résultat du match.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
26809420	**26/11/23**	**U16**	**D1**	**VILLEPARISIS 21**	**CHAMPS FOOT 21**

Suite à la réception du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match papier,
Considérant le problème de FMI survenu après la rencontre,
Considérant que le club de CHAMPS AS n'a pas compléter sa partie concernant les joueurs et dirigeants.
Considérant la réception de la liste de Champs.
Tenant compte du problème survenu avec la FMI,
Par ces motifs, la Commission entérine le résultat du match.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
26825863	**03/12/23**	**U16**	**D2B**	**SAVIGNY 2**	**MELUN 3**

Suite aux courriels des clubs de Savigny et Melun,
Considérant le problème survenu avec la FMI,
Considérant que les clubs informent la Commission du score de 3-1 pour Melun,
Considérant que Melun a fourni la liste de ces joueurs et dirigeants,
Considérant que le club de Savigny n'a pas fourni les informations demandées,
Tenant compte du problème survenu avec la FMI,
Par ces motifs, la Commission entérine le résultat du match.

26808166	**17/12/23**	**VETERANS**	**D1**	**SENART M.31**	**BRIE EST FC 31**

Score transmis par l'arbitre officiel : 0-3

Suite à la réception par courriel du recto de la feuille de match,
Considérant que le document n'apparait pas dans son intégralité,
Considérant que le club de Sénart n'a pas fourni les informations demandées,
Par ces motifs, la Commission entérine le résultat du match et rappelle le club de Sénart aux devoirs de sa charge concernant les formalités de la feuille de match.

PROBLEME SCORE

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
27191262	**03/12/23**	**U18**	**D3A**	**ENT OTHIS CSD 21**	**TRILPORT 22**

Suite au courriel du club de ENT OTHIS CSD informant la Commission que le score de la rencontre en référence serait erroné (4 – 1 en faveur de ENT. OTHIS CSD)
Considérant que le club de ENT. OTHIS CSD indique que le score de la rencontre est de 5 – 1 et non de 4-1
Considérant que le club de Trilport a confirmé le résultat,
Par ces motifs, la Commission entérine le résultat du match 5-1.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
27263737	**26/11/23**	**SENIORS**	**D4B**	**PONTHIERRY 2**	**MARLES 1**

Suite au courriel du club de PONTHIERRY informant la Commission que le score de la rencontre en référence serait erroné (3 – 1 en faveur de MARLES)
Considérant que le club de PONTHIERRY indique que le score de la rencontre est de 3 – 1 en faveur de PONTHIIERRY
Considérant que le club de Marles n'a pas répondu aux demandes de la Commission,
Par ces motifs, la Commission entérine le résultat du match 3-1 en faveur de PONTHIIERRY.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
27139123	17/12/23	CDM	D2B	COURTRY ACAD.5	OZOUER L.V.5

Suite au courriel du club de COURTRY ACADEMIE informant la Commission que le score de la rencontre en référence serait erroné (6 – 1 en faveur d'OZOUER LE VOULGIS)
Considérant que le club de COURTRY ACADEMIE indique que le score de la rencontre est de 6 – 1 en faveur de COURTRY ACADEMIE et non d'OZOUER LE VOULGIS
Considérant que le club de Ozouer le Voulgis n'a pas répondu aux demandes de la Commission,
Par ces motifs, la Commission entérine le résultat du match 6-1 en faveur de COURTRY ACADEMIE.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
26810035	13/01/24	U14	D1	TORCY 23	CESSON VSD 21

Suites aux courriels de l'arbitre et du délégué officiel informant la Commission que le score de la rencontre en référence serait erroné (3 – 0 en faveur de CESSON)
Considérant que le bon score serait de 3 – 0 en faveur de TORCY
Par ces motifs, la Commission enregistre le score de la rencontre.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
26809247	14/01/24	U18	D1	CLAYE SOUILLY 21	LE MEE 21

Suites au courriel de l'arbitre officiel informant la Commission que le score de la rencontre en référence serait erroné (2 – 0 en faveur de LE MEE)
Considérant que le bon score serait de 2 – 1 en faveur de CLAYE SOUILLY
Par ces motifs, la Commission enregistre le score de la rencontre.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
27191280	14/01/24	U18	D3A	COURTRY F. 21	TRILPORT 21

Suites au courriel du club de COURTRY F informant la Commission que le score de la rencontre en référence serait erroné (12 – 0 en faveur de COURTRY F)
Considérant que le bon score serait de 12 – 0 en faveur de TRILPORT
Par ces motifs, la Commission enregistre le score de la rencontre.

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS
CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 20 et 21 janvier 2024

MATCH 26810040 CLAYE SOUILLY 21 – SAVIGNY FC 21 U14 D1 DU 20/01/2024
Demande de modification d'horaire par courriel du club de **SAVIGNY FC** pour disputer la rencontre à 14h00 au lieu de 15h00
En attente accord du club de CLAYE SOUILLY

MATCH 26810776 PAYS CRECOIS 21 – COMBS 21 U14 D3B DU 20/01/2024
Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PAYS CRECOIS** pour disputer la rencontre le 10/02/2024 au lieu du 20/01/2024
Demande refusée par le club de COMBS
Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PAYS CRECOIS** pour disputer la rencontre le 17/02/2024 au lieu du 20/01/2024
Demande refusée par le club de COMBS

MATCH 27143662 ENT.FCMH COSMO 22 - ENT.PLAINE/CLAYE 24 U14 D4B DU 20/01/2024
Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **LAGNY** pour disputer la rencontre à 16h30 au lieu de 15h00

Demande refusée par le club de ENT.PLAINE/CLAYE

MATCH 27143839 FONTENAY T. 21 – GRETZ T. 22 U14 D4C DU 20/01/2024
Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **FONTENAY T.** pour disputer la rencontre à 16h15 au lieu de 15h30
En attente accord du club de GRETZ T.

MATCH 26808190 LESIGNY 31– SENART M. 32 VETERANS D1 DU 21/01/2024
Demande de modification d'horaire par courriel du club de **LESIGNY** pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 9h30
En attente accord du club de SENART MOISSY

MATCH 26832134 LESIGNY 32– VAL DE L'YERRES 31 VETERANS D3B DU 21/01/2024
Demande de modification d'horaire par courriel du club de **LESIGNY** pour disputer la rencontre à 9h00 au lieu de 9h30
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de modification d'horaire de la rencontre Vétérans D1

MATCH 27101105 OZOIR FC 35– PAYS CRECOIS 35 +45 ANS Gr. C DU 21/01/2024
Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MEAUX CS** pour disputer la rencontre à 9h00 au lieu de 9h30
Accord de la Commission

MATCH 26825711 MEAUX CS ACAD. 22 – QUINCY V.21 U16 D2A DU 21/01/2024
Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MEAUX CS** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 13h00
Demande refusée par le club de QUINCY VOISINS

MATCH 26826088 OL LOING 21 – DAMMARIE FC 21 U16 D2C DU 21/01/2024
Demande de modification d'horaire par courriel du club de **OL.LOING** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 13h00
En attente accord du club de DAMMARIE FC

MATCH 27169770 BOIS LE ROI 21 – CHATELET 21 U16 D3F DU 21/01/2024
~~Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **BOIS LE ROI** pour disputer la rencontre à CHATELET au lieu de BOIS LE ROI~~
~~**Demande refusée par le club de CHATELET**~~
Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOIS LE ROI** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 13h00
Demande refusée par le club de CHATELET
Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOIS LE ROI** pour disputer la rencontre le 28/01/2024 à 15h00 au lieu du 21/01/2024 à 13h00
Demande refusée par le club de CHATELET

MATCH 26825464 OL LOING 21 – BAGNEAUX N. 21 U18 D2C DU 21/01/2024
Demande de modification d'horaire par courriel du club de **OL.LOING** pour disputer la rencontre à 12h30 au lieu de 13h00
En attente accord du club de BAGNEAUX N.

MATCH 27191314 ST PATHUS 21 – BRIE FC 21 U18 D3A DU 21/01/2024
Demande de modification de date par courriel du club de **ST PATHUS** pour disputer le 31/03/2024 ou le 21/04/2024 au lieu du 21/01/2024
En attente accord du club de BRIE FC

~~**MATCH 27191587 BOIS LE ROI 21 – CPSP 21 U18 D3B DU 21/01/2024**~~
~~Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOIS LE ROI** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 13h00~~
~~**En attente accord du club de CPSP**~~

MATCH 26558574 CHELLES 1 – VAIRES 1 SENIORS D1 DU 21/01/2024
Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CHELLES** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 14h00
En attente accord du club de VAIRES

Week-end du 27 et 28 janvier 2024

MATCH 27642365 LAGNY 21 – ENT.ROISSY LESIGNY 2 U16 COUPE COMITE DU 28/01/2024
Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **LAGNY** pour disputer la rencontre le 24/01/2024 à 18h45 au lieu du 28/01/2024 à 12h30
Demande refusée par le club de ENT.ROISSY LESIGNY

Week-end du 03 et 04 février 2024

MATCH 27138960 LAGNY 5 – ASR 5 CDM D2A DU 04/02/2024
Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **LAGNY** pour disputer la rencontre sur les installations de REBAIS lieu de LAGNY S/ MARNE
Le terrain étant déjà occupé par une rencontre du club de BRIE DES MORINS
Demande refusée par la Commission

Week-end du 10 et 11 février 2024

MATCH 26810478 OL.LOING 21 – FONTAINEBLEAU 22 U14 D2C DU 10/02/2024
Demande de modification de date par courriel du club de **OL. LOING** pour disputer la rencontre le 16/03/2024 au lieu du 10/02/2024
En attente accord du club de FONTAINEBLEAU

MATCH 27169570 HERICY 21 – AVONNAISE 22 U16 D3E DU 11/02/2024
Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **HERICY** pour disputer la rencontre le 25/02/2024 au lieu du 11/02/2024
En attente accord du club d'AVONNAISE

Week-end du 09 et 10 mars 2024

MATCH 27141544 COURTRY F. 32 –BRIE DES MORINS 31 VETERANS D4A DU 10/03/2024
Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY F** pour disputer la rencontre du 09/12/2023 au lieu du 10/03/2024
Demande refusée par la Commission, la date choisie est un samedi, si la date est le 10/12/2023 la demande sera refusée en raison d'une journée coupe.

MATCH 27169619 SERVON 21 – MORMANT FC 21 U16 D3E DU 10/03/2024
Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de SERVON pour disputer la rencontre le 09/03/2024 à 17H30 au lieu du 10/03/2024 à 13H30
Demande refusée par le club de MORMANT FC

MATCH 27169829 SERVON 22 – MONTEREAU 22 U16 D3F DU 10/03/2024
Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de SERVON pour disputer la rencontre le 09/03/2024 à 15H30 au lieu du 10/03/2024 à 13H30
En attente accord du club de MONTEREAU

Week-end du 16 et 17 mars 2024

MATCH 27141544 COURTRY F. 32 –BUCCEENNE 31 VETERANS D4A DU 17/03/2024
Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY F** pour disputer la rencontre du 27/01/2024 au lieu du 17/03/2024
Demande refusée par le club de BUCCEENNE

Week-end du 06 et 07 avril 2024

MATCH 27136736 SERVON 3 – MORET-VENEUX 2 SENIORS D4C DU 07/04/2024
Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de SERVON pour disputer la rencontre le 25/02/2024 à 15H30 au lieu du 07/04/2024 à 17H30
Demande refusée par le club de MORET-VENEUX

Week-end du 04 et 05 mai 2024

MATCH 26809498 VILLEPARISIS 21 – PONTAULT UMS 21U16 D1 DU 05/05/2024
Demande de modification de date par courriel du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre LE 14/04/2024 ou le 21/04/2024 au lieu du 05/05/2024
En attente accord du club de PONTAULT UMS

MATCH 27140712 CPSP 2 – FERTE S/J 1 SENIORS D4B DU 05/05/2024
Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **CPSP** pour disputer la rencontre à une autre date (non renseignée) au lieu du 05/05/2024
Demande refusée par la Commission absence de date de repli

Week-end du 25 et 26 mai 2024

MATCH 27139397 VAUX ROCHETTE 5 – CRISENOY 5 CDM D2C DU 26/05/2024
Demande de modification de date par courriel du club de **VAUX ROCHETTE** pour disputer la rencontre le 08/05/2024 au lieu du 26/05/2024
En attente accord du club de CRISENOY

MATCH 26825502 VAUX ROCHETTE 21 – MORMANT 21 U18 D2C DU 26/05/2024
Demande de modification de date par courriel du club de **VAUX ROCHETTE** pour disputer la rencontre le 08/05/2024 au lieu du 26/05/2024
Demande refusée par le club de MORMANT FC

Week-end du 01 et 02 juin 2024

Extrait RSG District 2023/2024
Titre III – Les Compétitions
« … Article 10 – le Calendrier
(…/…) *Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations…* ***»***
ATTENTION, les horaires des rencontres de la dernière journée de Championnat (les deux dernières journées en Seniors D1) ont été mis à jour en application de l'article 10 (voir ci-dessus)

- ***Pour les U14, 15H30 pour les rencontres du 01/06/2023***
- ***Pour les CDM – VETERANS et +45 ANS, 09H30 pour les rencontres du 02/06/2023***
- ***Pour les U18 et U16, 13H00 pour les rencontres du 02/06/2023***
- ***Pour les SENIORS D2-D3 et D4, 15h00 pour les rencontres du 02/06/2023***
- ***Pour les SENIORS D1, 15h00 pour les rencontres des 26/05/2023 et 02/06/2023***

MATCH 26810693 PONTAULT UMS 22 – VILLEPARISIS 22 U14 D3A DU 01/06/2024
Demande de modification d'horaire du club de **PONTAULT UMS** pour disputer la rencontre à 14h00 au lieu du 15h30
Demande refusée par la Commission

MATCH 27140738 CPSP 2 – VERNEUIL 2 SENIORS D4B DU 02/06/2024
Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **CPSP** pour disputer la rencontre à une autre date (non renseignée) au lieu du 05/05/2024
Considérant l'absence de date de repli.

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre presente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.
Demande refusée par la Commission,

SUSPENSION DE TERRAINS

Club de VAUX ROCHETTE

Suite à la décision de la Commission Régionale de Discipline du 11/10/2023

« … Match 26848756
Vaux Rochette 21 – St Michel FC 21
Coupe Gambardella du 17/09/2023 (tour de cadrage)
La Commission, déclare que le dossier a fait l'objet d'une procédure d'instruction, conformément aux dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement Disciplinaire (annexe 1 du Règlement Sportif Général de la LPIFF),

(…/…)

Par ces motifs et après en avoir délibéré, hors la présence des personnes auditionnées, l'instructeur n'ayant pas pris part aux délibérations et à la décision,
Vu le Barème Disciplinaire applicable (Annexe au Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.)
Inflige une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERME à l'équipe U18 de VAUX ROCHETTE à compter du 13 NOVEMBRE 2023 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 20 KM des villes de LA ROCHETTE et VAUX LE PENIL … »

La Commission informe le club de **VAUX ROCHETTE** que ces sanctions sont applicables à compter du 13/11/2023 pour les rencontres suivantes :

Match 26825461 VAUX ROCHETTE 21 – LIEUSAINT 21
U18 D2C du 14/01/2024
La Commission demande au club de **VAUX ROCHETTE** de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

De plus, la Commission précise que si le club de **VAUX ROCHETTE** est tiré club recevant lors des matchs de Coupes (Coupe Nationale ou 77), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension de terrain.

Considérant que le club de VAUX ROCHETTE informe la Commission que la rencontre en référence aura lieu le 14/01/2024 sur les installations de LIEUSAINT.
Considérant que le club de LIEUSAINT a transmis son accord.
La Commission autorise la tenue du match sur ce terrain

Considérant que les 2 clubs se sont d'accord pour disputer la rencontre le 25/02/2024.
Considérant que l'équipe de VAUX ROCHETTE n'a pas d'autre rencontre à domicile jusqu'au 03/03/2024.
Par ces motifs, la rencontre en référence aura donc lieu le 25/02/2024 à 13H00 sur les installations de LIEUSAINT.
Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **VAUX ROCHETTE**
« 40.7 - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.
Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s),** le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.
L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.
Le terrain proposé :
a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,
b) ne peut être situé sur le territoire :
- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.
Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. … »

Club de MAROLLES

Suite à la décision de la Commission Départementale de Discipline du 29/11/2023

« … Match 27141256
Marolles 31 – Boissise Pringy 32
VETERANS D4C du 15/10/2023
La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
(…/…)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,
Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,
(…/…)
La Commission inflige une suspension de terrains de DEUX (2) matchs dont 1 avec sursis à l'équipe de Marolles Vétérans D4 pour acte de brutalité envers dirigeant après la rencontre par des spectateurs, en vertu de l'article 4.1.1. Du Règlement Disciplinaire du District de Seine et Marne de Football … »

La Commission informe le club de **MAROLLES** que cette sanction est applicable à compter du 08/12/2023 pour les rencontres suivantes :

Match 27141294 MAROLLES 31 – GATINAIS 31
VETERANS D4C du 04/02/2024
La Commission demande au club de **MAROLLES** de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **MAROLLES**
« 40.7 - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.
Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s),** le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.
L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.
Le terrain proposé :
a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,
b) ne peut être situé sur le territoire :
- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.
Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.
Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. … »

Club d'AVONNAISE

Suite à la décision de la Commission Départementale de Discipline du 29/11/2023

« … Match 26825425
Avon 21 – Olympique du Loing 21
U18 D2C du 08/10/2023
La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
(…/…)
Par ces motifs et après en avoir délibéré,
Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,
(…/…)

La Commission inflige une suspension de terrain de DEUX (2) matchs dont 1 avec sursis, au club d'Avon, celui-ci étant club recevant et ayant ainsi la responsabilité d'assurer la sécurité et le bon déroulement de la rencontre, et il est à ce titre responsable des faits qui se sont produits, en vertu de l'article 4.1.1 du Règlement Disciplinaire du District de Seine et Marne de Football. … »

La Commission informe le club de **AVON** que cette sanction est applicable à compter du 08/12/2023 pour les rencontres suivantes :
Match 26825459 AVONNAISE 21 – NANDY FC 21
U18 D2C du 14/01/2024

La Commission demande au club de **AVON** de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

De plus, la Commission précise que si le club de **AVON** est tiré club recevant lors des matchs de Coupes (Coupe 77), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension de terrain.

Considérant que le club d'Avon informe la Commission que la rencontre en référence aura lieu le 14/01/2024 à 15H00 sur les installations de HERICY,
Considérant que la Municipalité de HERICY VULAINES a transmis son accord,
Considérant que la Commission prend note de la fermeture des installations d'Avon et de VULAINES SUR SEINE engendrant le report de la rencontre.
Par ces motifs, La Commission informe le club d'Avon que cette sanction est applicable à compter de la prochaine rencontre à domicile de cette équipe, à savoir :

Match 26825467 AVONNAISE 21 – DAMMARIE CITY 21
U18 D2C du 04/02/2024

La Commission demande au club de **AVON** de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

De plus, la Commission précise que si le club de **AVON** est tiré club recevant lors des matchs de Coupes (Coupe 77), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension de terrain.

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **AVON**
« 40.7 - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.
Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s),** le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.
L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.
Le terrain proposé :
a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,
b) ne peut être situé sur le territoire :
- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.
Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.
Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. … »

Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du lundi 08 janvier 2024

Président : VENIANT LIONEL

Secrétaire de séance : HAMDAOUI Nassima,

Présents : CAU Christiane, GENTILS Stéphane, HADET Daniel, LE MINOUX Christophe, TORIBIO Thomas, HUET Patrick, CONEJO Ferdinand, MARQUES Julio, MARQUES COLETTE, JOANNET Ludovic, ADAM Claude, HEUZARD Albin, CAMARA Massama,

Absents excusés : LOPEZ Antoine, CARON Patrick, CHILARD Isabelle, OFFREDI Jean-Claude, DIAO Bilaly, TARGIE Frédéric, BOJ Norbert,

Absent non excusé : FREITAS Manuel,

Assistent : ELIASY Jean-Marc (CTD DAP), VIVES Gérard (CD), MOPIN Xavier (CTD-DAP)

- **MOT DU PRESIDENT**

- Le président procède à la désignation de la secrétaire de séance en lui indiquant la qualité a apporter dans la retranscription des interventions des uns et des autres de manière à respecter le plus fidèlement possible la teneur des débats.

- Le président présente ensuite ses vœux à toutes les personnes présentes et les remercie de leur présence pour cette première reunion de l'année.

- Le président rappelle à toutes et à tous les règles concernant le fonctionnement de la commission foot d'animation et le rôle du commissaire au sein de celle-ci. En mettant leurs compétences au sein de la commission il leur demande d'etre objectif, impliqué, et rigoureux. il souligne également l'extrême vigilance à avoir lors de leurs interventions lorsque il sont mandaté sur les terrains et enfin qu il convient de faire preuve d'un devoir de réserve lorsque les circonstances l' impose.

- **MOT DU REPRESENTANT DU COMITE DIRECTEUR**

- Le représentant du Comité Directeur présente également ses vœux et souhaite qu un point soit fait avec les CTD DAP et le président de la commission rapidement concernant les dotations pour les différentes manifestations (challenges JND…) prévues au premier semestre 2024.
- Il rappel à l'ensemble de la Commission que la cérémonie des vœux du Président du District se déroulera le 12/01 à Ozoir.

- **POINT SUR LES CHALLENGES**

- L'ensemble des résultats des rencontres du 2 éme tour ont quasi été récupérés. A noter un nombre toujours trop important de feuilles de composition d'équipe non restituées au responsable du plateau et ce malgré les différentes communications faites par le District auprès des clubs.

  Rappel :
  Les feuilles de composition de chaque équipe doivent être remises au club recevant avant le début des rencontres.
  Les rencontres ne peuvent démarrer qu'une fois que le club recevant a pris possession de toutes les feuilles de composition des clubs en présence.

- Pour les retards d'équipes, avec une arrivée au-delà des délais réglementaires définis dans les différents règlements, l'équipe est déclarée forfait au 1 er match et classée dernière au double 8.

- **POINT SUR LES CHALLENGES FUTSAL**

- Le CTD DAP Jean Marc Eliasy doit présenter au Président du District ses propositions concernant le déroulement des prochains tours pour les catégories concernées par ce challenge afin de définir la meilleure organisation possible.

- **POINT SUR LES CRITERIUMS**

- Pour information : des ajustements ont eu lieu dans différentes poules de certaines catégories apres analyse des résultats et demande de certains clubs.
- Rappel sur le retour des feuilles de rencontres par mail : un seul envoi par le club recevant (et non pas chaque club), en pièce-jointe (et non pas en corps de texte)

- Un fichier a complété va etre envoyé très prochainement aux clubs du criterium espoir encore qualifiés en challenge concernant la liste de 16 joueurs à fournir qui servira de base lors des contrôles des feuilles de matches.

POINT DAP

- Suite à la demande de la FFF, les observations sur les plateaux U6-U7 ont été renouvelées et certaines ont déjà eu lieu. Malgré des points positifs, il apparait des points à corriger :
  - Présence de parents sur le terrain → à orienter en dehors du terrain, derrière la main courante
  - Organisation déficiente : pas de réelle personne référente, équipes en retard à l'arrivée et/ou non présente sur le terrain à l'heure de début théorique, matériel pas totalement prévu (chasubles), réforme et préconisations mises en place de manière aléatoire → Un rappel va être fait
  - Prochaine observation en mars 2024 a une date qui reste à définir

- Tableau présentant les dates des manifestations FA (challenges, JND…) à retrouver sur le calendrier du 2 éme semestre du foot d'animation.

- Point technique concernant les labels

- Rappel de l’appel à candidature pour les clubs éligibles concernant les finales foot animation

- Rappel des règles du double 8

- Festifoot inter secteurs : dates proposées 02/03 , 23/03 et 04/05

- **POINT PPF**

- Formations : des places sont encore disponibles

- Détections U13G
  T3 : a eu lieu le 20 /12/2023
  CP : 10/01/2024

- Détections U13F
- T3 : a eu lieu le 20 /12/2023

  U12 : observation prévue en fin de saison

- **DIVERS**

- Point concernant les demandes d’arbitres pour les manifestations concernant le FA.

- Prochaine réunion foot animation lundi 18 Mars (date et lieu à confirmer)

Fin de la reunion 21h15

Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du jeudi 18 janvier 2024

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

DEMANDE DE RAPPORTS

CHALLENGE 77 U12 – Poule N du 9/12/2023 :

Club Organisateur : RCP FONTAINEBLEAU
Equipes Présentes : Fontainebleau 13 – Vaux La Rochette 11 – Bois Le Roi 11 – Pays de Bières 11
Lecture de la feuille de match. Présence en observation de non-réalisation du test technique et que certaines équipes n'ont pas souhaité jouer.
Lecture du mail de Mr Cerris, éducateur de Pays de Bières 11, concernant le déroulement du plateau et de la non-organisation du test technique par le club recevant.

La Commission, après lecture des annotations présentes sur la feuille de match, entérine les résultats du plateau. Qualification des équipes de Fontainebleau 13 et Vaux La Rochette 11. Elimination des équipes de Bois Le Roi 11 et Pays de Bières 11.

La Commission rappelle que le Double 8 est le test technique obligatoire de référence. Son organisation doit être mise en œuvre. La sanction financière prévue est appliquée au club recevant.

La Commission regrette l'absence des rapports des éducateurs de Bois Le Roi, Fontainebleau et Vaux La Rochette, et les rappellent aux devoirs de leurs charges.

Amende de 10€ au club de RCP FONTAINEBLEAU (cf : Annexe financière du Football Animation)

CHALLENGE 77 U12 – Poule C du 9/12/2023 :

Club Organisateur : CS DAMMARTIN
Equipes Présentes : DAMMARTIN 12 – ST THIBAULT 11 – MITRY 12 – CHELLES 11

Lecture de la feuille de match indiquant la non-réalisation du test technique au début du plateau par les équipes présentes.
La Commission, demande un rapport aux éducateurs des clubs suivants, pour le 24/01/2024, afin d'avoir des explications sur la non-réalisation du test technique :

-Educateur de Dammartin 12
-Educateur de Mitry 12
-Educateur de Chelles 11

Commission Départementale du Football Féminin

PROCES VERBAL du jeudi 18 janvier 2024

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

DEMANDE DE RAPPORTS :

CRITERIUM U18F à 8 - Poule A du 2/12/2023 :

Rencontre n° : 27618462
Rencontre: Breuilloise AS 1 – Espoir Féminin FC 1
Lecture du rapport de Mr Buissette, éducateur U18F de Espoir Féminin, sur les conditions d'organisation et de déroulement de la rencontre, sur l'arbitrage et le comportement des spectateurs.

La Commission, après plusieurs demande prend acte de la non-réception des rapports demandés en date du 19/01/24 à :

- Mr NIASSE Mamadou, arbitre de la rencontre
- L'éducateur de Breuilloise

Devant la gravité des faits remontés, la Commission transmet le dossier à la Commission de Discipline.

CRITERIUM U15F à 8 - Poule C du 10/12/2023 :

Rencontre n° : 27517105
Rencontre: Claye Souilly Sports 1 – US Vaires 1
Lecture du mail de Mr Serrouart sur les conditions d'organisation et de non-déroulement de la rencontre en objet.

La Commission, après plusieurs demande prend acte de la non-réception des rapports demandés au club de Claye Souilly en date du 19/01/24, et déclare l'équipe de Claye Souilly Sports forfait non avisé sur la rencontre n°27517105

CRITERIUM U13F à 8 - Poule B du 13/01/2024 :

Rencontre n° : 27516209
Rencontre: Saint Mard AS 1 – Val d'Europe FC 2
Lecture du mail de Mr Appert sur le déroulement du match, son arrêt, ainsi que sur les évènements ayant eu lieu sur et hors terrain
La Commission demande des rapports, pour le 23/01/24, sur le déroulement du match, son arrêt, ainsi que sur les évènements ayant eu lieu sur et hors terrain à :

- Mme GOUBAKOULY Allison, éducatrice du FC Val d'Europe
- L'éducateur de l'AS Saint Mard

Agenda Technique

FORMATIONS CFI 2024

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
CFI U14-U19	***1er jour*** 01/02/2024 ***2ème jour*** 29/02/2024	MONTRY	**COMPLETE**	
CFI U6-U9	***1er jour*** 05/02/2024 ***2ème jour*** 05/03/2024	COMBS LA VILLE	**COMPLETE**	
CFI U10-U13	***1er jour*** 05/02/2024 ***2ème jour*** 05/02/2024	MONTRY	**COMPLETE**	
CFI SENIORS	***1er jour*** 08/02/2024 ***2ème jour*** 07/03/2024	MONTEREAU	**7**	**14**
CFI Futsal Initiation	***1er jour*** 12/02/2024 ***2ème jour*** 13/02/2024	DAMMARIE LES LYS	**4**	**17**
CFI U6-U9 Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu- Licence U17	***1er jour*** 19/02/2024 ***2ème jour*** 15/04/2024	MONTRY	**19**	**2**
CFI U10-U13 Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu- Licence U17	***1er jour*** 20/02/2024 ***2ème jour*** 16/04/2024	LE MEE SUR SEINE	**COMPLETE**	
CFI U6-U9 Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu- Licence U17	***1er jour*** 22/02/2024 ***2ème jour*** 18/04/2024	LE MEE SUR SEINE	**8**	**13**
CFI U10-U13 Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu- Licence U17	***1er jour*** 23/02/2024 ***2ème jour*** 19/04/2024	MONTRY	**2**	**19**

Agenda Technique

CFI SENIORS	***1er jour*** 14/03/2024 ***2ème jour*** 09/04/2024	MONTRY	**12**	**9**
CFI U14-U19	***1er jour*** 21/03/2024 ***2ème jour*** 18/04/2024	MONTRY	**COMPLETE**	
CFI SENIORS	***1er jour*** 28/03/2024 ***2ème jour*** 25/04/2024	MONTRY	**0**	**21**
CFI U6-U9	***1er jour*** 02/04/2024 ***2ème jour*** 30/04/2024	MONTRY	**18**	**3**
CFI U10-U13	***1er jour*** 02/04/2024 ***2ème jour*** 30/04/2024	MONTEREAU	**COMPLETE**	
CFI U14-U19	***1er jour*** 25/04/2024 ***2ème jour*** 23/05/2024	MOISSY CRAMAYEL	**0**	**21**

CERTIFICATIONS 2024

Objet	**Date**	**Localité**	**Nombre de pré-inscrits**	**Places restantes**
CERTIFICATION 1	***17/02/2024***	MONTRY	**3**	**5**
CERTIFICATION 2	***17/02/2024***	MONTRY	**3**	**5**
CERTIFICATION 3	***17/02/2024***	MONTRY	**1**	**7**
CERTIFICATION 1	***13/04/2024***	MONTRY	**1**	**7**
CERTIFICATION 2	***13/04/2024***	MONTRY	**2**	**6**
CERTIFICATION 3	***13/04/2024***	MONTRY	**2**	**6**

Agenda Technique

ATTESTATIONS FEDERALES et JOURNEE COMPLEMENTAIRE 2024

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
Attestation fédérale Ethique et intégrité	***06/02/2024***	MONTRY	**1**	**23**
Attestation fédérale Futnet	***15/02/2024***	EMERAINVILLE	**0**	**24**
Journée Complémentaire DF Coach Jeune	***10/04/2024***	MONTRY	**10**	**14**
Attestation Fédérale Golf Foot	***11/04/2024***	THORIGNY	**1**	**23**
Journée Complémentaire DF Coach Jeune	***12/04/2024***	LE MEE S/SEINE	**0**	**24**
Attestation Fédérale Pratique Féminine	***20/04/2024***	GRERZ ARMAINVILLIERS	**0**	**24**
Journée Complémentaire DF Coach Seniors	***30/05/2024***	MONTRY	**0**	**24**
Attestation Fédérale Foot en marchant	***20/06/2024***	MONTRY	**0**	**24**

Football d'Animation

Festifoot U6/U7 - Foot à 4

SAMEDI 27 JANVIER 2024

Club recevant	OTHIS		PAYS CRECOIS		LOGNES	
	OTHIS	3	PAYS CRECOIS	5	LOGNES	8
	BREUILLOISE	2	MAGNY	5	VILLEPARISIS	8
	PLAINE DE France	2	CHAUCONIN	2		
	JOUARRE	2	ST THIBAULT	4		
	CHELLES	8				
		17		**16**		**16**

Club recevant	VAL D'EUROPE		VILLENOY		VAL DE France	
	VAL D'EUROPE	6	VILLENOY	3	VAL DE France	7
	BUCEENNE	4	MITRY	5	MEAUX	6
	AS REBAIS	1	NOISIEL FA	5	AS CHAMPS	3
	COULOMMIERS	5	ESBLY	1		
			COSMO	2		
		16		**16**		**16**

Club recevant	MEAUX		NANTEUIL		CHAMPS FFC	
	MEAUX	6	NANTEUIL	4	CHAMPS FFC	6
	NOISIEL FA	5	VAIRES	3	BRIE EST	3
	PAYS DE L'OURCQ	3	QUINCY	4	EMERAINVILLE	3
	LE PIN	2	COURTRY ACADEMIE	5	THORIGNY	4
		16		**16**		**16**

Club recevant	LAGNY		ST MARD		MOUSSY	
	LAGNY	4	ST MARD	3	MOUSSY	2
	CLAYE	4	COLLEGIEN	3	COURTRY FOOTBALL	4
	BRIE NORD	4	FERRIERES	6	TORCY	4
	PORTUGAIS PONTAULT	4	ST PATHUS	4	DAMMARTIN	6
		16		**16**		**16**

Club recevant	TRILPORT		BRIE FC			
	TRILPORT	4	BRIE FC	4		
	CHANGIS	2	ANNET	2		
	POMMEUSE	4	FERTE SOUS JOUARRE	2		
	MOUROUX	2	MONTHYON	2		
	TORCY	4	BUSSY	5		
		16		**15**		**0**

Football d'Animation

Festifoot U8/U9 - Foot à 5

SAMEDI 27 JANVIER 2024

Club recevant	DAMMARTIN		ST PATHUS		MONTHYON	
	DAMMARTIN	6	ST PATHUS	4	MONTHYON	1
	MITRY	4	CHAUCONIN	2	CROUY	1
	CONGISSOIS	2	MOUSSY	2	ST MARD	2
			NANTEUIL	2		
		12		**10**		**4**

Club recevant	PAYS DE L'OURCQ		CHELLES		BREUILLOISE	
	PAYS DE L'OURCQ	4	CHELLES	7	BREUILLOISE	4
	BRIE FC	7	VILLENOY	4	TRILPORT	5
	OTHIS	3	ESBLY	3	FFA 77	1
		14		**14**		**10**

Club recevant	CLAYE		MAGNY		BRIE NORD	
	CLAYE	7	MAGNY	5	BRIE NORD	5
	MEAUX	7	MEAUX	5	COURTRY FOOTBALL	5
		14		**10**		**10**

Club recevant	THORIGNY		VILLEPARISIS		ANNET	
	THORIGNY	2	VILLEPARISIS	8	ANNET	3
	PLAINE DE France	2	VAL DE France	6	COURTRY ACADEMIE	3
	CHAMPS FFC	4	AS CHAMPS	2	MAGNY	5
	LE PIN	2				
		10		**16**		**11**

Club recevant	BUSSY		FERRIERES		NOISIEL FA	
	BUSSY	5	FERRIERES	6	NOISIEL FA	3
	LOGNES	5	LOGNES	5	VAIRES	4
			ST THIBAULT	1	TORCY	4
		10		**12**		**11**

Club recevant	PONTAULT PORTUGAIS		COLLEGIEN		AS REBAIS	
	PONTAULT PORTUGAIS	4	COLLEGIEN	3	AS REBAIS	2
	LAGNY	4	VAL D'EUROPE	6	JOUARRE	2
	VAL D'EUROPE	4	EMERAINVILLE	2	POMMEUSE	3
					PETIT MORIN	1
		12		**11**		**8**

Club recevant	FERTE SOUS JOUARRE		CHANGIS		COULOMMIERS	
	FERTE SOUS JOUARRE	3	CHANGIS	4	COULOMMIERS	7
	PAYS CRECOIS	4	QUINCY	4	COSMO	3
	MOUROUX	3			BRIE EST	3
		10		**8**		**13**

Football d'Animation

CHALLENGE 77 U10 - 1/4 DE FINALE

SAMEDI 03/02/2024

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	COLLEGIEN	GRETZ TOURNAN	SAINT MARD
	COLLEGIEN 11	GRETZ TOURNAN 12	SAINT MARD 11
	GRETZ TOURNAN 11	VAIRES 11	PONTAULT UMS 11
	CHELLES 12	CLAYE 11	CS MEAUX 13

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	OZOIR	LOGNES	LAGNY
	OZOIR 11	LOGNES 11	LAGNY 11
	VAIRES 12	COMBS 12	CHELLES 11
	NANTEUIL 11	DAMMARTIN 11	NANDY 11

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	VILLENOY	SERVON	ROISSY
	VILLENOY 11	SERVON 11	ROISSY 11
	COULOMMIERS 11	TORCY 11	CS MEAUX 12
	VILLEPARISIS 11	MELUN 11	TRILPORT 11

	Poule J	Poule K	Poule L
Club recevant	SAVIGNY	VAL DE France	DAMMARIE
	SAVIGNY 11	VAL DE France 11	DAMMARIE 11
	AVON 11	MITRY MORY 11	MONTEREAU 11
	FONTAINEBLEAU 11	BRIARD 11	CHAMPENOIS 11
	VAL D'EUROPE 12	COMBS LA VILLE 11	NANGIS 12

	Poule M	Poule N	
Club recevant	VAL D'EUROPE	VAUX LA ROCHETTE	
	VAL D'EUROPE 11	VAUX LA ROCHETTE 11	
	MORMANT 11	CHAMPS FFC 11	
	CS MEAUX 11	LE MEE 11	
		MORET VENEUX 11	

DEFI TECHNIQUE : Double 8

POULE DE 4 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 16 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

POULE DE 3 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 3 : 2 RENCONTRES DE 25 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

Football d'Animation

CHALLENGE 77 U11 - 1/4 DE FINALE

SAMEDI 03 /02/2024

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	ROISSY	VILLEPARISIS	PROVINS
	ROISSY 1	VILLEPARISIS 2	PROVINS 1
	CHELLES 2	GRETZ TOURNAN 3	BRIE EST 1
	PONTHIERRY 1	VAL D'EUROPE 1	BOIS LE ROI 1
	MONTEREAU 2	JOUARRE 1	MELUN 3
	DAMMARTIN 1	PAYS CRECOIS 1	LE MEE 1

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	VILLEPARISIS	MOISSY	CLAYE
	VILLEPARISIS1	MOISSY 1	CLAYE 1
	COMBS LA VILLE 2	SAVIGNY 4	MOISSY 2
	LOGNES 2	NANGIS 1	POMMEUSE 2
	CS MEAUX 1	MORET VENEUX 1	OZOIR 1
	BRIE FC 1	VAL D'EUROPE 3	OTHIS 1

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	GRETZ TOURNAN	MEAUX	CESSON
	GRETZ TOURNAN 1	MEAUX 3	CESSON 1
	FONTAINEBLEAU 1	LE PIN 1	NOISIEL FA 1
	MOISSY 3	CHELLES 1	MONTEREAU 1
	LAGNY 1	COULOMMIERS 1	FONTAINEBLEAU 3
	LONGUEVILLE 2		LONGUEVILLE 1

	Poule J	Poule K	Poule L
Club recevant	TRILPORT	MELUN	MITRY
	TRILPORT 1	MELUN 1	MITRY 1
	DAMMARTIN 2	FONTAINEBLEAU 2	GRETZ TOURNAN 2
	ROISSY 2	VAUX LA ROCHETTE 1	LOGNES 1
	TORCY 1	NANDY 1	CS MEAUX 2
	COULOMMIERS 2	VAL D'EUROPE 2	

	Poule M	Poule N
Club recevant	MORMANT	LESIGNY
	MORMANT 1	LESIGNY 1
	AS CHAMPS 2	BRIARD 1
	SAVIGNY 1	VAIRES 1
	DAMMARIE 1	MOUROUX 1

DEFI TECHNIQUE : Double 8

POULE DE 5 : 3 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 5 : 4 RENCONTRES DE 12 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

POULE DE 4 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 16 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

Football d'Animation

CHALLENGE 77 U12- 1/4 DE FINALE

SAMEDI 03/02/2024

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	CS MEAUX	MOISSY	THORIGNY
	CS MEAUX 11	MOISSY 11	THORIGNY 11
	PONTAULT UMS 12	LOGNES 13	GRETZ TOURNAN 11
	ST THIBAULT 12	LE MEE 11	VAIRES 12
	TRILPORT 11	OLYMPIQUE DU LOING 11	CLAYE 11
		CLAYE 12	SAINT MARD 11

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	MELUN	TORCY	FONTAINEBLEAU
	MELUN 11	TORCY 11	FONTAINEBLEAU 11
	CHELLES 11	LIEUSAINT 11	AVON 11
	MONTEREAU 12	MITRY 12	BUSSY 12
	VAUX LA ROCHETTE 11	SAINT PATHUS 11	MONTEREAU 11
	NOISIEL FA 11	COLLEGIEN 11	OZOIR 12

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	BUSSY	AS CHAMPS	VAL D'EUROPE
	BUSSY 11	AS CHAMPS 11	VAL D'EUROPE 11
	ROISSY 11	MOISSY 12	FONTAINEBLEAU 12
	USBPO 11	OZOIR 11	LOGNES 11
	CS MEAUX 12	BRIE FC 11	LAGNY 11
	NANDY 11	LE MEE 13	2eme Poule C Procédure

	Poule J	Poule K	Poule L
Club recevant	SAVIGNY	VAIRES	PONTAULT UMS
	SAVIGNY 11	VAIRES 11	PONTAULT UMS 11
	TORCY 12	FONTAINEBLEAU 13	VILLEPARISIS 11
	MOISSY 13	VAL DE France 11	MELUN 12
	BRIARD 11	PAYS CRECOIS 11	DAMMARIE 11

DEFI TECHNIQUE : Double 8

POULE DE 5 : 3 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 5 : 4 RENCONTRES DE 15 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

POULE DE 4 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 20 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

Football d'Animation

FESTIVAL U13- 1/4 DE FINALE

SAMEDI 03/02/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	MELUN	MOISSY	MEAUX
	MELUN 1	MOISSY 1	MEAUX 1
	MEAUX 31	FONTAINEBLEAU 31	BRIE NORD 1
	VAL D'EUROPE 2	VAL DE France 2	ROISSY EN BRIE 31
	BOMBON 1	LE MEE 3	PAYS DE L'OURCQ 1

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	CHELLES	VILLEPARISIS	MELUN
	CHELLES 31	VILLEPARISIS 1	MELUN 31
	VAIRES 1	BRIARD 31	COURTRY FOOTBALL 1
	VAL DE France 1	CHANGIS 2	MONTEREAU 31
	SERVON 2	PLAINE DE France 1	CPS PROVINS 2

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	FERRIERES	BRIE FC	MORMANT
	FERRIERES 1	BRIE FC 1	MORMANT 1
	PETIT MORIN 1	FONTENAY TRESIGNY 2	MOISSY 31
	VEFC 31	TRILPORT 31	VAL D'EUROPE 1
	BRIE FC 2	TORCY 31	LONGUEVILLE 1

	Poule J	Poule K	Poule L
Club recevant	LE MEE	PAYS CRECOIS	LOGNES
	LE MEE 1	PAYS CRECOIS 31	LOGNES 31
	DAMMARIE 1	UMS PONTAULT 31	ESBLY 1
	AS CHAMPS 31	CHAMPS 1	VILLEPARISIS 31
	CPS PRVOVINS 1	MAGNY 1	DAMMARTIN 1

	Poule M	Poule N	Poule O
Club recevant	MAGNY	PRESLES	CESSON
	MAGNY 2	PRESLES 1	CESSON 2
	LOGNES 1	VAIRES 31	AVON 1
	COMBS LA VILLE 1	JOUY YVRON 1	SAVIGNY 31
	GRETZ TOURNAN 31	CESSON 1	TORCY 1

	Poule P	Poule Q	Poule R
Club recevant	FONTAINEBLEAU		
	FONTAINEBLEAU 1		
	AMICALE BOCAGE 1		
	VAUX LA ROCHETTE 31		
	EBNSP 1		
	OLYMPIQUE DU LOING 1		

DEFI TECHNIQUE : Double 8

POULE DE 5 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 5 : 4 RENCONTRES DE 15 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

POULE DE 4 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 20 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

Football d'Animation

JOUR DE COUPE U10/U11 - 1/4 DE FINALE

SAMEDI 03/02/2024

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	VILLENOY	CESSON	OTHIS
	VILLENOY 1	CESSON 2	OTHIS 2
	CHANGIS 2	PORTUGAIS PONT 11	MOUSSY LE NEUF 1
	BRIE NORD 1	FONTENAY TRESIGNY 1	VILLEPARISIS 14
	FERTE SOUS JOUARRE 2	BUSSY 2	CHAUCONIN 1

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	OZOIR	MOUSSY LE NEUF	HVS
	OZOIR 12	MOUSSY LE NEUF 2	HVS 1
	FERRIERES 2	VAIRES 3	MAROLLES 1
	LE MEE 15	AS CHAMPS 12	MONTEREAU 12
	DAMMARIE 3	BRIE NORD 2	CHATELET 11

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	MITRY MORY	BRIARD	TRILPORT
	MITRY MORY 2	BRIARD 3	TRILPORT 2
	ROISSY 12	NOISIEL FA 4	PAYS DE L'OURCQ 3
	BRIE FC 2	GRANDE PAROISSE 1	COURTRY FOOTBALL 1
	VILLEPARISIS 13	USBPO 3	BUCEENNE 11

	Poule J	Poule K	Poule L
Club recevant	CPS PROVINS	PAYS CRECOIS	BRIARD
	CPS PROVINS 4	PAYS CRECOIS 12	BRIARD 2
	BOMBON 1	GUIGNES 2	TORCY 12
	LE MEE 3	CHELLES 3	USBPO 4
	VAL DE L'YERRES 2	VAL DE France 12	CHAMPS FFC 1

	Poule M	Poule N	Poule O
Club recevant	PONTAULT UMS	LAGNY	SERVON
	PONTAULT UMS 3	LAGNY 2	SERVON 12
	NOISIEL FA 3	PONTAULT UMS 2	OZOUER LE VOULGIS 1
	COURTRY ACADEMIE 1	CHANGIS 1	VAIRES 2
	LIEUSAINT 1	NOISIEL 2	NANGIS 3

	Poule R	Poule S	Poule T
Club recevant	LE MEE	VAL D'EUROPE	CHATELET
	LE MEE 4	VAL D'EUROPE 13	CHATELET 2
	OZOUER LE VOULGIS 2	ST PATHUS 1	BRAYTOIS 11
	CHAMPAGNE 1	VAL DE L'YERRES 1	AMICALE BOCAGE 1
	CHATELET 1		LA FORET

DEFI TECHNIQUE : Double 8

POULE DE 4 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 16 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

POULE DE 3 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 3 : 2 RENCONTRES DE 25 MINUTES (SANS MI-TEMPS)

Football d'Animation

JOUR DE COUPE U12/U13 - 1/4 DE FINALE

SAMEDI 03/02/2023

DEBUT DES PLATEAUX A 10H00

	Poule A	Poule B	Poule C
Club recevant	GRETZ TOURNAN	FERRIERES	MOUSSY LE NEUF
	GRETZ TOURNAN 2	FERRIERES 2	MOUSSY LE NEUF 1
	MITRY MORY 12	VAL DE L'YERRES 2	FERTE SOUS JOUARRE 2
	CS MEAUX 13	SAVIGNY 3	VILLEPARISIS 13

	Poule D	Poule E	Poule F
Club recevant	SERVON	LE MEE	BUSSY
	SERVON 12	LE MEE 5	BUSSY 1
	NOISIEL FA 3	VILLEPARISIS 12	MAGNY 12
	NANGIS 11	PONTAULT UMS 13	OZOIR 1
		CHAMPENOIS 1	

	Poule G	Poule H	Poule I
Club recevant	PONTAULT PORTUGAIS	VAIRES	DAMMARTIN
	PONTAULT PORTUGAIS 12	VAIRES 13	DAMMARTIN 13
	DAMMARTIN 2	POMMEUSE 1	VILLENOY 11
	SAVIGNY 14	GRETZ TOURNAN 12	SAINT PATHUS 1

	Poule J	Poule K	Poule L
Club recevant	VILLENOY	QUINCY VOISINS	AVON
	VILLENOY 1	QUINCY 11	AVON 12
	QUINCY 12	CONGISSOIS 1	CHATELET 1
	BRIARD 2	FERTE SOUS JOUARRE 1	JOUY YVRON 2
			VARENNES 11

	Poule M	Poule N	Poule O
Club recevant	MONTEREAU	DAMMARIE	MORMANT 2
	MONTEREAU 2	DAMMARIE 2	MORMANT 2
	GATINAIS 1	MORET VENEUX 12	LE MEE 2
	MAROLLES 1	GRANDE PAROISSE 1	EBNSP 11

DEFI TECHNIQUE : Double 8

POULE DE 3 : 2 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 3 : 2 RENCONTRES DE 2x15 MINUTES (AVEC MI-TEMPS)

POULE DE 4 : 3 EQUIPES QUALIFIEES PAR POULE

POULE DE 4 : 3 RENCONTRES DE 20 MINUTES (SANS MI-TEMPS)